

Puissance du Canada }  
Savoir: }

CHAMBRE DES COMMUNES.

Au greffier de la Couronne en Chancellerie,  
Canada.

Nous, les soussignés, donnons par le présent avis, d'après la section 10 du chapitre XI des Statuts révisés du Canada, 1906, qu'une vacance est survenue dans la représentation de la Chambre des Communes, pour le district électoral de East-Grey, dans la province d'Ontario, par suite de la nomination au Sénat de l'honorable Thomas Simpson Sproule, Orateur de la Chambre des Communes, son député actuel, et vous êtes par le présent autorisé à émettre un nouveau breg pour l'élection d'un député afin de remplir cette vacance.

Donné sous notre seing et sceau en la cité d'Ottawa, ce troisième jour de décembre 1915.

J. D. REID, [L.S.]

*Député pour le district électoral de Grenville.*

Es. L. PATENAUDE, [L.S.]

*Député-élu pour le district électoral de Hochelaga.*

Puissance du Canada }  
Savoir: }

CHAMBRE DES COMMUNES.

A l'honorable Orateur de la  
Chambre des Communes.

Nous, soussignés, vous donnons par le présent avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de Ristigouche, dans la province du Nouveau-Brunswick, par suite de la mort de James Reid, son député.

Donné sous notre seing et sceau en la cité d'Ottawa, ce vingt-troisième jour de novembre 1915.

ROBERT LAIRD BORDEN, [L.S.]

*Député pour le district électoral de Halifax.*

J. D. REID, [L.S.]

*Député pour le district électoral de Grenville.*

Puissance du Canada }  
Savoir: }

CHAMBRE DES COMMUNES.

Au greffier de la Couronne en Chancellerie,  
Canada.

Nous, les soussignés, donnons par le présent avis, d'après la section 10 du chapitre XI des Statuts révisés du Canada, 1906, qu'une vacance est survenue dans la représentation de la Chambre des Communes, pour le district électoral de Lincoln, dans la province d'Ontario, par suite du décès de Edward Arthur Lancaster, son député, et vous